

Cour municipale de la Ville de Montréal Direction des services judiciaires

Programmes sociaux

La cour municipale de la Ville de Montréal annonce des modifications importantes concernant la planification des salles d'audience au chef-lieu en matière criminelle.

Depuis le 2 février 2015, la salle d'audience R-10 est entièrement consacrée à l'audition des dossiers inscrits aux programmes sociaux en vigueur et selon l'horaire suivant :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM 9 h 30	Programme CONCILIATION	Programme d'accompagnement maltraitance des aînés PAJMA	Programme Entraide Vol à l'Étalage E.V.E.	Programme d'accompagnement justice-itinérance cour PAJIC	Programme POINT FINAL
PM 14 h 30	Programme d'accompagnement justice - santé mentale PAJ-SM	Programme d'accompagnement justice – santé mentale PAJ-SM	Programme d'accompagnement justice – santé mentale PAJ-SM	Programme d'accompagnement justice - santé mentale PAJ-SM	Programme d'accompagnement justice - santé mentale PAJ-SM

Des disponibilités ont également été ajoutées pour permettre la tenue de procès continués dans les meilleurs délais.



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9